



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2024/60

Objet : CELLNEX – vente du terrain sis Les
Cruisettes, à Bâgé-La-Ville, 01380 BAGE-
DOMMARTIN

Date de convocation : 13 décembre 2024

Date d'affichage : 13 décembre 2024

Date de réunion : 19 décembre 2024

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 23

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix-neuf décembre à 19h56, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille et M. MERCIER Michel

Était absent : M. PAIN Philippe

M. ROZIER Raphaël est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, concernant la vente du terrain sis Les Cruisettes, à Bâgé-La-Ville, 01380 BAGE-DOMMARTIN où se situe un pylône CELLNEX,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec :

- Sept voix pour (M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme DONGUY Annick, Mme LAFAY Monique et M. TRUCHON Pierre)
- Six voix contre (M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. PERRET Nicolas et M. Gauthier SAVART)
- Dix abstentions (M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. ROZIER Raphaël et Mme SOCQUET Anne-Laure)

. ACCEPTE la vente de la portion de la parcelle section G numéro 476, sise Les Cruisettes, à Bâgé-La-Ville 01380 BAGE-DOMMARTIN d'une surface d'environ 90 m² moyennant le prix de 50 000 Euros Nets/HT avec la constitution de toutes servitudes d'accès et de tréfonds utiles ; au profit de la société ON TOWER FRANCE ou toute société du Groupe CELLNEX TELECOM SA auquel il appartient (dont notamment CELLAND ESTATE MANAGEMENT FRANCE)

. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et actes se référant à ladite vente.

Fait et délibéré en mairie,

Le 19/12/2024

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du



Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20241219-2024-60-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception préfecture : 23/12/2024